



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Ki Tavo 5783



לעילוי נשמת אבי מורי וחמי רב אברהם בן חיים מואיל זצ"ל
יום פטירתו ט"ז אלול

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 28, verset 3

PARACHA

Ce Passouk dit : "Béni sois-tu **dans la ville**."

? Que veut dire "dans la ville" ?

Le Midrach explique : "par le **mérite des Mitsvot** que tu fais dans la ville".

Le Divré Cha'aré 'Haïm explique le sens de ce Midrach.

Certaines personnes respectent pleinement la Torah et les Mitsvot lorsqu'elles sont chez elles, à la maison. Mais lorsqu'elles sont "dans la ville", parmi des gens peu respectueux des Mitsvot, elles ont **honte de les respecter ouvertement**, de peur d'être traitées de religieuses, fanatiques, arriérées etc...

Ce Passouk nous rappelle donc l'importance de rester fidèles à la Torah, de continuer à être ce qu'on est véritablement, même lorsqu'on se trouve parmi des gens qui ne la respectent pas. Et si on fait cela, **Hachem nous bénira**.

Le Choul'han 'Aroukh commence d'ailleurs en disant

qu'un Juif doit être **fier de respecter la Torah et les Mitsvot**, et ne pas avoir honte des gens qui se moquent de lui à cause de cela. Un Juif ne doit pas se contenter de respecter lui-même la Torah et les Mitsvot. Il doit essayer **d'influencer même son entourage**, même sa ville, à cela.

Rav Sim'ha Bounem de Pechiskha avait l'habitude de dire que lorsqu'il fait froid, certains sortent un manteau de fourrure de leur armoire. Mais en vérité, ce qu'il faudrait, c'est d'allumer la cheminée. Car ainsi, non seulement lui-même mais aussi son entourage pourraient **profiter de la chaleur**.

De même, dans la vie, il ne faudrait pas se contenter de respecter la Torah seulement chez nous, à la maison. Il faut essayer **d'influencer positivement un maximum de Juifs** dans cette direction, afin qu'eux aussi puissent en profiter.



HALAKHA

Certains ont l'habitude d'aller **se recueillir sur les tombes des Tsadikim** la veille de *Roch Hachana* ou les jours précédents, pour multiplier les supplications devant la nouvelle année qui se présente à nous. Et ils distribuent de la **Tsedaka aux personnes nécessiteuses**.

Bien que certains décisionnaires aient permis aux *Cohanim* de se recueillir sur des *Kivré Tsadikim* (entre autres, *Kéver Ra'hel*, *Kéver de Rabbi Chimon bar Yo'haï* et *Mé'arat Hamakhpéla*), la grande majorité des décisionnaires se sont **opposés à cette permission**. Et il faut retenir que ce n'est pas permis.

Avant de rentrer dans un cimetière pour prier sur les tombes, il est bien de **se tremper au Mikvé**.

Il est fortement déconseillé de se recueillir sur la tombe d'un *Racha'*. Lorsqu'on prie sur la tombe d'un *Tsadik*, il faudra faire attention à **ne pas s'adresser à lui directement**. Il faut prier Hachem d'avoir pitié de nous par le mérite du *Tsadik* qui est enterré à cet endroit (certains décisionnaires permettent de s'adresser au *Tsadik* directement, en faisant attention à ne pas lui demander à lui d'exaucer nos prières, mais d'intercéder auprès d'Hachem pour cela).

Avant de prier sur la tombe d'un *Tsadik*, il est bon de donner de l'argent à la *Tsedaka* pour l'élévation de son âme, et d'allumer une bougie pour l'élévation de son âme. On posera alors la main gauche sur la tombe, et

on priera.

En quittant la tombe, on a l'habitude de poser une pierre ou quelques brins d'herbe sur celle-ci. C'est considéré comme un **honneur pour la personne enterrée**. Car lorsque son âme plane sur la tombe, ce "souvenir" que nous y avons laissé lui permet de constater que de nombreuses personnes sont venues lui rendre visite. Et cela la réjouit.

C'est une bonne chose à faire, même sur les tombes de *Tsadikim*, et **a fortiori sur les tombes de gens simples**.

On ne peut pas retourner **deux fois sur la même tombe le même jour** (qu'il s'agisse de la tombe d'un *Tsadik* ou d'un homme simple). Car c'est une offense. C'est comme si on sous-entendait que la première fois, la personne décédée n'a pas bien entendu ce qu'on lui a demandé, ou n'a pas été efficace.

Par contre, si on a une nouvelle demande à exprimer, on peut y retourner une deuxième fois. De même si c'est pour une demande qu'on a déjà faite, mais que quelqu'un nous demande de la refaire pour lui.

HISTOIRE

Voici une très belle histoire qu'un juif de Péta'h Tikva a entendue de la personne même qui l'a vécue.

C'est l'histoire d'un homme qui a grandi dans un *Kibboutz* non-religieux. Il était **très loin de la Torah**. Avant de se marier, il a d'abord voulu ramasser de quoi **acheter une maison**. Il a trouvé un très bon travail, avec un bon salaire, dans une usine qui traite les déchets publics. Un jour, il a commencé à avoir **mal aux jambes**, et s'est dit que les douleurs venaient sûrement d'un microbe, provenant de la décharge publique située près de son travail.

Il n'a pas voulu aller tout de suite chez le médecin, car il s'est dit que le microbe allait partir aussi vite qu'il est venu. Mais un matin, il avait tellement mal qu'il s'est résolu à prendre un taxi, pour aller **d'urgence à l'hôpital**.

On lui a fait passer plusieurs examens. Puis le chef de

service l'a reçu dans son bureau, et lui a proposé un verre d'eau. Comprenant que les nouvelles n'étaient pas bonnes, il n'a pas réussi à boire le verre d'eau. Et effectivement, le docteur lui a annoncé avec douleur : "Vous avez une tumeur importante dans votre corps. Mais comme vous êtes venu trop tard, nous ne pouvons plus vous aider. Il vous reste **deux mois à vivre**. Mieux vaut les passer à la maison qu'à l'hôpital."

À un moment, alors que l'homme est retourné à la station de taxi, il n'arrivait plus à marcher. Il s'est assis sur un rebord, et s'est mis à **pleurer abondamment**.

Parmi tous les gens qui l'ont vu pleurer, personne ne s'est arrêté pour lui demander ce qu'il avait. Au bout de dix minutes, des jeunes hommes de *Yéchiva* sont arrivés dans les environs. Ils venaient à l'hôpital avec

Voir suite en page 5



MICHNA

Cette Michna rapporte les **trois conseils** que donnait **Rabbi Yossi Hachohen**, le troisième élève de **Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï**.

Ils aident l'homme à atteindre la perfection dans sa relation avec autrui, avec lui-même et avec Hachem.

Concernant la relation avec autrui, il nous dit : "Que l'argent de ton ami soit cher à tes yeux comme le tien." C'est-à-dire :

- de même que tu protèges ton argent pour éviter qu'il ne soit perdu, **protège l'argent de ton ami** si tu as l'occasion d'empêcher sa perte ;
- et si l'argent de ton ami est en danger et risque de couler ou de brûler, si tu peux le sauver, fais-le **comme s'il s'agissait de ton propre argent**.

Dans les *Avot Dérabbi Nathan*, on ajoute : l'homme doit porter sur l'argent de son ami le même regard qu'il porte sur le sien. Et de même qu'il ne voudrait pas être soupçonné d'avoir **gagné son argent malhonnêtement**, il doit vouloir qu'on ne fasse pas cela à son ami. Concernant la relation d'une personne avec elle-même, **Rabbi Yossi** dit : "Prépare-toi pour étudier la Torah, car elle n'est pas un héritage pour toi." Cela signifie : "Mets-toi dans de bonnes conditions pour acquérir la Torah :

travaille tes traits de caractère, fait des efforts dans son étude ; et ne te dis pas : "Mes ancêtres sont de grands sages, j'hériterai d'eux !" La Torah ne s'hérite pas. Elle s'acquiert par des **efforts personnels**.

Concernant la relation envers Hachem, **Rabbi Yossi** dit : "Et que toutes tes actions soient *Léchem Chamaim*." C'est-à-dire : "Pense toujours à **accomplir la volonté d'Hachem**, et pas seulement à profiter toi-même, même lorsque tu fais des actes matériels, comme boire ou manger.

C'est ce qu'indiquent : les mots de *Michlé* (chapitre 3, verset 6) "*Békhol Déraékha Da'éhou* (Connais Hachem dans tous tes chemins)" ;

les mots du *Chéma' Israël* "*Véahavta Èt Hachem Élokéha Békhol Lévaékha* (Tu aimeras Hachem ton Dieu de tout ton cœur)", qui nous indiquent l'importance de servir Hachem non seulement avec le *Yétser Hatov* (en étudiant la Torah etc...), mais aussi avec le *Yétser Hara'* (en mangeant, dormant, se promenant... Car Hachem veut que tu fasses cela pas seulement pour ton propre plaisir, mais aussi **pour Le servir**).

Michlé, chapitre 29, verset 18

KÉTOUVIM

HAGIOGRAPHES

Dans ce *Passouk*, le roi **Chlomo** déclare : "**Sans prophétie, le peuple est démuné. Et quiconque garde la Torah, heureux soit-il.**"

Rachi explique que lorsque le peuple juif entraîne **l'annulation de la prophétie** en se moquant des paroles des prophètes, ils se dévergoncent et cela entraîne des catastrophes. A ce moment-là, seuls ceux qui restent fidèles à la Torah se comportent correctement.

Le *Métsoudat David* explique qu'en l'absence de prophétie, le peuple est démuné de toute acquisition de morale. Mais ceux qui restent attachés à la Torah ont de quoi être heureux, car la lumière qu'elle contient les ramènent à un **bon comportement**.

Le *Ralbag* explique que sans prophétie, le peuple n'arrive plus à **acquérir des vertus**. Mais, heureusement, la Torah lui permet d'acquérir les bons comportements, justes et droits, aussi bien à l'intérieur de son foyer que dans la gestion du pays.

Seule la Torah peut garantir la gestion juste et morale d'un groupe. Car les opinions personnelles changent selon le tempérament de chacun. Par conséquent, si on guide selon elles, la gestion est **instable et désordonnée**,

où chacun recherche ses **propres intérêts**.

La Torah, par contre, permet d'accéder aux **vraies vertus et à la véritable compréhension**. Et en dirigeant un groupe selon elle, on permet à ses membres d'accéder à ces vraies valeurs. On sait quand intervenir, comment intervenir et même se retenir d'intervenir lorsque c'est préférable. On sait ce qu'il y a de mieux à faire, on le fait ; et, par conséquent, on est heureux.

Le *Malbim* explique que lorsque la période des prophètes s'est terminée, à l'époque du prophète *Malakhi*, celui-ci a terminé son livre en disant : "**Voici, je vous enverrai le prophète Élie** (...). Souvenez-vous de la Torah de Moché Mon serviteur."

Car tant que la prophétie existait dans le peuple juif, les prophètes intervenaient régulièrement pour redresser ce dernier lorsqu'Hachem le leur demandait. Mais depuis qu'elle n'existe plus, le seul moyen que nous avons pour agir correctement (et donc être heureux) est de nous **souvenir de la Torah et d'y rester fidèle**.



CHOFTIM PROPHÈTES

À la suite de la mort de Éhoud, les *Bné Israël* ont recommencé à faire le **mal aux yeux d'Hachem**. Et Hachem les a livrés aux mains de Yavin, roi de Kéna'an.

À l'époque de Yéhochoua', le roi Yavin régnait sur la ville de 'Hatsor. A la suite de la victoire de Yéhochoua', il avait détruit cette ville, mais avait **laissé son roi en vie**. Et celui-ci est allé s'installer dans une autre ville : 'Harochèt Hagoyim.

Celle-ci doit son nom au fait qu'on y fabriquait des objets en cuivre.

Le roi Yavin avait un **redoutable général d'armée**, qui s'appelait Sisra. Il dirigeait une armée très puissante, qui possédait 900 chars de guerre en métal.

Pendant 20 ans, Yavin et Sisra ont énormément opprimé les *Bné Israël*. Et ceux-ci ne se sentaient pas en mesure de déclarer la guerre à une si puissante armée. Ils ont donc **prié et crié vers Hachem**.

À cette époque, vivait une grande *Tsadékèt* : la **prophétesse Déborah**.

Dans le texte, elle est surnommée "Échèt Lapidot", car elle était **agile comme une flamme**. Et aussi parce qu'elle avait l'habitude de fabriquer énormément de mèches pour éclairer les *Cohanim* et les Sages qui se trouvaient au *Beth Hamikdach*, et qui étudiaient la Torah la nuit.

D'après une autre explication, "Lapidot" était le surnom du mari de Déborah, qui s'appelait Barak ben Avino'am. *Barak* (éclair) et *Lapidot* (mèches) sont, en effet, des synonymes. D'après cela "Échèt Lapidot" veut donc dire "La femme de Monsieur Lapidot".

Toutes ces qualités lui ont fait **mériter de devenir juge**. Elle a installé son bureau en plein air, sous un palmier (qui s'est appelé *Tomer Déborah*, **le palmier de Déborah**, et qui se trouvait dans la montagne d'Éfraïm). Car, en tant que femme, elle n'avait pas le droit de s'isoler dans un bureau fermé avec les

hommes qui venaient la consulter.

Les gens venaient de tout Israël pour la consulter, et pour qu'elle juge leur affaire.

Voyant l'oppression dans laquelle vivait son peuple, elle a fait appeler son mari, qui se trouvait dans le territoire de Naftali. Car il semble que depuis qu'elle ait reçu la prophétie, Déborah se soit séparée de son mari. Ils ne vivaient donc plus ensemble.

Elle lui a dit : "J'ai reçu un message d'Hachem me demandant de réunir une armée de 10 000 hommes. Des hommes des tribus de Naftali et de Zévouloun. Hachem fera en sorte que Sisra et son armée seront attirés vers la plaine de Kichon, où il y aura un affrontement entre les deux armées. Et Il accordera la **victoire à l'armée des Bné Israël**".

Barak a accepté d'y aller, à condition que Déborah vienne avec lui. Car il avait confiance en la **grande sainteté de Déborah** qui pourra permettre, par sa présence, de remporter la victoire. Sans elle, il doutait que le peuple juif, qui s'était tellement écarté d'Hachem, puisse la remporter.

Déborah lui a dit : "Sache que je comptais, effectivement, me joindre à toi. Mais sache que lorsqu'Hachem te fera remporter la victoire sur Sisra, ce n'est pas à toi mais à une femme que le titre de cette dernière sera décerné."

Elle faisait allusion à elle-même, mais **surtout à Yaël**, qui va intervenir plus tard dans l'histoire, en tuant Sisra.

Barak a lancé un grand appel, et a **réussi à réunir 10 000 hommes**. Déborah s'est jointe à cette armée, et ils se sont dirigés vers la plaine de Kichon.

On a informé Sisra que Barak était en train de se diriger vers le Har Tavor. Et nous verrons la suite au prochain épisode.



HISTOIRE SUITE

Suite de la page 2

des instruments de musique pour **réjouir les malades**.

L'un d'eux a vu l'homme qui pleurait. Il lui a demandé : "Qu'est-ce qui ne va pas, mon cher ami ? Peut-être que nous pouvons faire **quelque chose pour t'aider...**" L'homme a répondu : "Vous ne pouvez rien faire. Je suis en train de mourir."

Le jeune homme ne l'a pas lâché. Et lorsqu'il a vu qu'il ne voulait vraiment pas être aidé, lui et ses amis se sont **proposés pour le raccompagner chez lui**. Lorsqu'ils sont arrivés, ils lui ont de nouveau demandé ce qu'il avait. Mais il n'a pas voulu répondre. Il a simplement soupiré profondément. Les jeunes hommes ont alors commencé à entonner des chants d'espoir. Et à un moment, l'homme a décidé de se confier à eux. Puis il leur a demandé : "Dans une telle situation, avez-vous un espoir à proposer ?"

L'un des jeunes hommes a répondu : "Sache, avant tout, que ta douleur est aussi la nôtre. Ensuite, tu sembles être un juif croyant. As-tu pensé à **exprimer ta douleur à Hachem**, et à Lui demander de te guérir ?"

L'homme a répondu "Non". Le jeune homme a alors commencé à lui parler de la **force de la prière**, qui peut produire de grands miracles.

L'homme a demandé : "Pouvez-vous **m'aider à prier** ?" Les jeunes hommes ont tous prié avec lui, en lui demandant de répéter après eux :

"Maître du monde, s'il Te plaît, **permets-moi de vivre...** C'est pour cela que Tu m'as créé ! Laisse-moi vivre, s'il Te plaît !"

Les jeunes hommes ne lui ont pas du tout demandé de faire *Téchouva*, car ils sentaient que ce n'était pas le moment pour lui d'en entendre parler. Ils lui ont simplement dit de continuer à **prier tous les jours**, et de dire deux fois par jour le *Chéma' Israël*. L'homme a accepté. Les jeunes hommes lui ont laissé un numéro de téléphone, en lui demandant de les tenir informés de la situation. Au bout d'un mois, l'homme a senti qu'il avait **moins mal**. Le médecin lui a dit : "Vous n'êtes toujours pas hors de danger, mais la tumeur a diminué, et votre

espérance de vie s'est allongée d'un an."

Il a senti que ce que les jeunes hommes avaient fait pour lui avait eu de l'effet. Il les a appelé pour leur donner des nouvelles, et les a invités à partager le soir-même, un repas de remerciement avec lui.

Il leur a dit : "Maintenant, je voudrais que vous m'indiquiez comment sortir **totalelement de ma maladie**."

Le jeune homme qui lui avait parlé la première fois a répondu : "Les prières et le *Chéma' Israël* que tu as dit chaque jour t'ont partiellement sauvé.

Maintenant, il semble qu'Hachem veuille que tu Lui montres **pourquoi tu Lui demandes la vie**. Accepte sur toi la Torah et les *Mitsvot*, et demande-Lui la vie pour pouvoir étudier Sa Torah et accomplir Ses *Mitsvot*." Il n'a pas été facile pour l'homme d'accepter cela, car cette décision impliquait de **nombreux changements dans sa vie**. Mais il s'est dit : "Puisque le médecin a dit qu'il me reste un an à vivre, autant utiliser ce temps pour étudier la Torah et accomplir les *Mitsvot* !" Et il a accepté. Les jeunes hommes lui ont mis une **Kippa sur la tête**. Ils ont dansé ensemble avec beaucoup de joie. Pendant le repas, ils lui ont enseigné quelle *Brakha* dire sur chacun des aliments. Ils lui ont conseillé une **Yéchiva pour Ba'alé Téchouva**, où il pourrait apprendre les bases de la Torah. Il y a été, et les a apprises. Et chaque soir, il priait Hachem de le guérir totalement.

Au bout d'un an, constatant qu'il était encore vivant, il est retourné faire des examens à l'hôpital. Le docteur a été bouleversé par ce qu'il a vu : la tumeur avait **complètement disparu**, comme si elle n'avait jamais existé !

Le malade lui a dit : "Je respecte désormais la Torah et les *Mitsvot*. C'est le **remède le plus efficace** ! Je vous conseille d'en parler à tous vos patients !"

Quelques temps après, l'homme a même réussi à se marier, et à avoir un beau foyer de Torah, de *Mitsvot* et de remerciements permanents envers Hachem.





Question

Avi part cette semaine en vacances et **emprunte à son ami Yéhouda un livre** afin d'avoir de la lecture pour le trajet. Une fois rentré de vacances, il cherche le livre afin de le rendre à son propriétaire mais ne le trouve pas. Il le recherche alors dans toutes les valises, et il effectue une recherche de fond en comble dans toutes ses affaires mais en vain, **le livre demeure introuvable**. Confus, il se rend alors chez Yéhouda s'excuser du malencontreux événement, et lui **rembourse la valeur du livre**. Quelques mois plus tard, Avi retrouve miraculeusement le livre.

Il contacte alors Yéhouda et lui annonce la bonne nouvelle. Il lui demande donc de **rendre l'argent** en retour. Yéhouda lui dit alors qu'il a déjà acheté un nouveau livre avec l'argent et qu'il n'a donc en rien besoin de l'ancien livre. Avi lui dit qu'en soi, le livre lui appartient et que le remboursement n'était qu'un **dédommagement**. Pour lui, il est évident qu'à partir du moment où le livre a été retrouvé, il doit retourner chez son propriétaire initial et c'est à ce dernier de lui rendre l'argent.

GUEMARA



Avi doit-il accepter le livre et rendre l'argent ou non ?

A toi !



- Baba Metsia 33b à la Michna
- Tossfot "Kegon Pérot Dékel" depuis "Ouméchané"
- Rambam Hilkhoh Chééla Oupikadon chap.8 alinéa 1
- Chah (sur Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat) chap 291 alinéa 11 jusqu'à "Vedouk".

RÉPONSE

La *Michna* nous apprend que dans le cas du gardien d'un objet qui a été volé, et que le gardien a décidé de rembourser la valeur de l'objet afin de ne pas avoir à jurer, comme il aurait dû le faire dans le cas où le voleur a été retrouvé, c'est le gardien qui recevra le paiement double [comme en est la loi pour un voleur, qui une fois attrapé se doit de **rembourser le double**]. Dans le cas où l'objet volé lui-même a été retrouvé avec le voleur, le *Chah* nous apprend que selon *Tossfot*, et même selon le *Rambam* [qui aurait pu éventuellement être compris différemment], il **appartiendra aussi au gardien**, car du moment qu'il a remboursé la valeur de l'objet, ce dernier lui a été acquis. C'est pourquoi, dans notre cas, le livre appartient à Avi et Yéhouda n'est pas obligé de l'accepter en retour.

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Rav Israël Méir Lau nous enseigne : "La haine injustifiée et la médisance qui l'accompagne furent la cause de la destruction du premier et du deuxième Beth Hamikdash. Nous pourrions dire que le contraire est vrai : un amour désintéressé et le Lachone Hatov provoqueront l'arrivée du troisième Beth Hamikdash." (Ya'el Israël 13)

LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven a accepté une parole médisante sur son camarade Chim'on qu'il a répété à Gad. Il le **regrette, et souhaite se repentir**.

QUESTION

Est-ce que Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachone Hara' ?
Si oui, de quelle façon ?



Réponse

Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachone Hara' sur Chim'on, même s'il l'a répété à Gad. Il devra pour cela convaincre Gad du vide de ses propos, puis obtenir le pardon de Chim'on. Dans un second temps, Réouven devra être résolu à ne pas croire ce qu'il a entendu, prendre sur lui de ne plus écouter ni croire de médisance et demander à D.ieu de le pardonner.

Responsable de la publication : David Choukroun

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com